

MAR MOUVEMENT
ASSOCIATIF
RENNAIS

NOTRE PROJET

2019-2022



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	P.5
LES VALEURS DU MAR	P.6
INTRODUCTION	P.9
1. LE MAR AU CARREFOUR DE LA VIE ASSOCIATIVE	P.10
1.1. DÉVELOPPER LE DIALOGUE ASSOCIATIF	
1.2. FAVORISER LA VEILLE INTER-ASSOCIATIVE	
1.3. SOUTENIR LES INITIATIVES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET COLLECTIVES	
2. LE MAR ET LES INSTITUTIONS	P.12
2.1. ÊTRE INTERLOCUTEUR DE LA VILLE DE RENNES SUR LES POLITIQUES ASSOCIATIVES	
2.2. CONTRIBUER À FAIRE ÉVOLUER LES RELATIONS ASSOCIATIONS - VILLE	
2.3. ÊTRE INTERLOCUTEUR D'AUTRES INSTITUTIONS SUR LES POLITIQUES ASSOCIATIVES	
3. LE MAR, ÉCOLE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET FACILITATEUR DU DÉBAT	P.14
3.1. VALORISER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE	
3.2. CRÉER DES CONDITIONS PROPICES AU DÉBAT	
3.3. FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES BÉNÉVOLES DU MAR	

PRÉAMBULE



Ce projet a été construit par les administrateurs du MAR mais également par des associations volontaires pour participer à ce travail et nous les en remercions. Il est en continuité avec ce qui a déjà été réalisé en prenant en compte les bilans des dernières années mais également des problématiques actuelles.

L'association Mouvement Associatif Rennais (MAR) a été créée en 2010, par les membres du collectif du même nom, lequel était reconnu par la Ville, notamment dans le cadre de la Charte des engagements réciproques de 2006.

Le Mouvement Associatif Rennais a pour objet «de créer du lien entre les associations qui contribuent à la vie associative rennaise, de représenter la vie associative rennaise, de construire une parole commune et de participer à l'élaboration des politiques associatives au bénéfice du dynamisme du paysage associatif rennais.» (article 2 des statuts).

Toutes les associations qui en expriment la volonté peuvent être membres du MAR. Le MAR est donc une association d'associations. Il réunit des associations de tailles, d'objets et de secteurs d'activités variés dont les points communs sont :

- Contribuer à la vie associative rennaise.
- Se reconnaître dans la charte des engagements réciproques entre la Ville de Rennes et le mouvement associatif.
- Partager les valeurs et l'objet du MAR.
- Faire le choix d'adhérer au MAR.

En revanche, il est administré par des personnes physiques, qui ont été élues nominativement par l'Assemblée Générale sur proposition de l'association qu'elles représentent.

Son siège social est situé à la Maison des associations, 6 cours des alliés - 35000 Rennes.



Vendredi 10/11/19
10h30 - 12h30
Dernière - 12h30



- me faire confiance - Bienveillante
laisser faire ses activités
autonome - impossible
sans les autres.

- Intégration des nouvelles dans
l'administration.
Facteurs humains + impact

- écoute de chacun
entraide.

- Liberté de parole.

- aller vers -

- L'expérience de son passé
associatif.



LES VALEURS DU MAR

DÉFENSE DES VALEURS RÉPUBLICAINES

La légitimité du MAR est étroitement liée aux principes posés dans la Charte des engagements réciproques entre le MAR et la Ville de Rennes. Les valeurs qui figurent dans ce document sont donc les siennes, de même que les valeurs républicaines dans leur ensemble : liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations et un fonctionnement démocratique.

DÉVELOPPE LE POUVOIR D'AGIR DE CHACUN

Pour conduire son action, le MAR s'appuie en outre sur les valeurs de l'éducation populaire, définie comme « l'ensemble des pratiques éducatives et culturelles qui œuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus et du peuple, et augmentent leur puissance démocratique d'agir » (C. Morel). Il défend également les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

RESPECT DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le MAR parle au nom de l'intérêt général des associations, quels que soient leur taille, leur secteur ou leur histoire. De même, dans ses relations avec la Ville, il veille à ce que les associations soient toutes traitées de manière équitable. Le CA du MAR, étant composé de collègues représentatifs des secteurs associatifs, s'organise en une gouvernance participative.

CONFIANCE DANS LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE ET DANS NOTRE CAPACITÉ COLLECTIVE À INNOVER

Dans un contexte de mutations de l'action publique, des besoins sociaux et des formes d'engagement, le paysage associatif évolue. Le MAR accompagne ces évolutions, qui sont porteuses d'opportunités à condition que les associations se les approprient et prennent en main leur destin, en lien avec les acteurs publics.

AFFIRMATION DE L'AUTONOMIE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

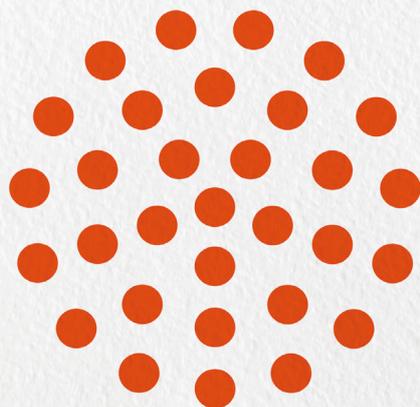
Pour construire une parole collective comme pour contribuer efficacement à l'évolution des politiques associatives, le MAR défend son autonomie et plus précisément sa liberté de pensée et d'expression, ainsi que sa capacité à choisir les méthodes de travail et de mobilisation qui lui semblent les plus appropriées.

RENFORCER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Promoteur de moments d'échanges et de paroles, le MAR participe à la libre circulation des idées et contribue à la réflexion sur la place de la vie associative dans la Cité. Ces temps partagés permettent l'émergence d'une parole commune et d'une connaissance profonde du tissu associatif.

NEUTRALITÉ POLITIQUE ET CONFESSIONNELLE





MAR MOUVEMENT
ASSOCIATIF
RENNAIS



INTRODUCTION

Nouveaux besoins sociaux, transformation numérique, tension sur les finances publiques, évolution des modes d'engagement... À Rennes comme ailleurs, les associations sont confrontées à de nombreux défis. Au Mouvement Associatif Rennais, nous sommes convaincus que c'est en elles et entre elles que les associations trouveront l'essentiel des réponses à ces défis. Les institutions, à commencer par les pouvoirs publics doivent être des agents facilitateurs dans les démarches et accompagner l'innovation. Elles doivent aussi poursuivre, et parfois amplifier leurs soutiens à des dynamiques associatives dont l'originalité et l'utilité sociale demeurent trop mal comprises (notamment au niveau national).

Face à ces constats, le projet du MAR pour les prochaines années est structuré en trois axes correspondants à trois objectifs stratégiques :





LE MAR AU CARREFOUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

1 Le MAR se positionne comme un acteur pivot de la vie associative. Aux côtés de ceux qui accompagnent les associations dans la mise en œuvre de leurs projets (Maison des associations, Maisons thématiques, services de la Ville, etc.), il organise des rencontres et des échanges entre associations de divers secteurs, sur des sujets qui les concernent toutes. Son rôle : renforcer l'intelligence collective.

1.1. DÉVELOPPER LE DIALOGUE ASSOCIATIF

La vie associative rennaise est riche d'une longue histoire, de l'engagement très fort de nombreux bénévoles et de sa capacité à se réinventer. Mais elle est également fragile. La tension sur les finances publiques, les nouvelles manières de s'engager, de nouveaux besoins sociaux réinterrogent le « modèle rennais ». Ces mutations concernent toutes les associations, des plus petites aux plus grandes. Pour que ce contexte passionnant soit porteur de renouveau, il est urgent de renforcer les échanges entre associations, en dépassant si possible nos cercles habituels.

OBJECTIFS :

- Conforter son positionnement au carrefour de la vie associative, en renforçant ses liens avec des acteurs jusqu'ici peu mobilisés par ses actions, notamment les associations conventionnées.
- Organiser des temps d'échanges sur des sujets d'intérêt général, dans un format permettant à chacun de prendre la parole pour exprimer son positionnement et partager ses « bonnes pratiques ».
- Relayer la parole des acteurs associatifs (adhérents ou non au MAR) qui se mobilisent collectivement sur le territoire au service de l'intérêt général.
- Transmettre les demandes collectives à la Ville, avec la volonté de rechercher des solutions. Le MAR peut aussi travailler sur des demandes individuelles si celle-ci lui semblent révélatrices de besoins émergents ou d'enjeux qui peuvent concerner toutes les associations.

1.2. FAVORISER LA VEILLE INTER-ASSOCIATIVE

Repérer les enjeux prioritaires pour les associations (ceux d'aujourd'hui comme ceux de demain), comprendre la manière dont ils concernent les associations en fonction

de leur taille et de leur secteur, ou tout simplement connaître finement le tissu associatif rennais... Ces actions sont au cœur des objectifs du MAR et elles nécessitent une circulation de l'information efficace entre les associations.

OBJECTIFS :

- Réaliser une veille sur les informations nationales, régionales ou locales qui concernent la vie associative rennaise et partager les plus importantes.
- Favoriser l'échange d'informations au sein du paysage associatif rennais.
- Contribuer à mettre en valeur les informations des associations, en utilisant les outils du MAR comme ceux des partenaires, mais également par la participation du MAR à divers événements ou instances.

1.3. SOUTENIR LES INITIATIVES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET COLLECTIVES

Toute l'action du MAR au sein du monde associatif rennais n'a de sens que dans la mesure où elle permet de soutenir les initiatives collectives au bénéfice des associations, quel que soit leur format : projets interassociatifs, en lien avec des collectifs d'habitants, des entreprises, etc.

OBJECTIFS :

- Soutenir le changement d'échelle de la vie associative, en identifiant les leviers qui permettent d'élargir les territoires d'intervention, les partenariats, les activités, etc.
- Promouvoir des politiques associatives favorables à l'innovation, que celle-ci soit portée par de nouvelles associations ou par des associations en place ou par des collectifs.
- Favoriser les projets inter-associatifs réalisés dans l'optique de mutualiser des ressources ou des objectifs.

2

LE MAR ET LES INSTITUTIONS

Le MAR ne représente aucun secteur d'activité, aucun type d'association plus qu'un autre, il focalise son expertise sur un enjeu de politique publique : les relations entre les institutions et les associations. Son approche : la co-construction. Le MAR apporte analyse et propositions à tous les stades des politiques publiques en lien avec la vie associative : l'observation, l'élaboration, la décision, la mise en œuvre, l'évaluation, etc. En revanche, le MAR ne participe pas à la mise en œuvre de ces politiques : lorsque les questions deviennent purement techniques, il renvoie vers les acteurs compétents.

2.1. ÊTRE INTERLOCUTEUR DE LA VILLE DE RENNES SUR LES POLITIQUES ASSOCIATIVES

Le Mouvement Associatif Rennais est un interlocuteur reconnu de la Ville de Rennes pour « la co-construction d'une politique municipale vis-à-vis des associations rennaises » selon les termes de la Charte des engagements réciproques (2006).

OBJECTIFS :

- Poursuivre le développement du dialogue avec l'élu en charge de la vie associative sur les dispositifs de soutien à la vie associative (subventions, locaux, matériel, formation, accompagnement etc.) et les structures conventionnées.
- Représenter les associations dans les commissions mixtes amenées à prendre des décisions en lien avec la vie associative.
- Être force de proposition et garder une capacité à mettre à l'agenda des sujets d'intérêt général, à ouvrir des chantiers qui n'auraient pas été identifiés par la Ville.

2.2. CONTRIBUER À FAIRE ÉVOLUER LES RELATIONS ASSOCIATIONS - VILLE

La politique associative, entendue comme la politique pilotée par l'élu en charge de la vie associative, n'est pas la seule qui concerne les associations rennaises. Une multitude de politiques publiques donnent lieu à des relations entre associations et Ville, sous des formes différentes. De plus, la place même des associations dans la cité est parfois réinterrogée par la recherche de liens plus directs entre la Ville et les habitants.

Dans ce contexte, le MAR souhaite œuvrer pour que la place et le rôle des associations soit mieux reconnus dans toutes les politiques publiques.

OBJECTIFS :

- Faire vivre et évoluer la Charte des engagements réciproques, veiller au respect de son esprit et à sa mise en œuvre.
- Représenter les associations rennaises dans les comités consultatifs (la laïcité, etc.), participer au pilotage d'événements ou de dispositifs qui concernent le monde associatif.

2.3. ÊTRE INTERLOCUTEUR D'AUTRES INSTITUTIONS SUR LES POLITIQUES ASSOCIATIVES

L'action du MAR ne s'arrête toutefois pas aux limites de la ville, de même que la municipalité n'est pas son seul interlocuteur.

OBJECTIFS :

- Renforcer le dialogue avec différents acteurs inter-associatifs du paysage rennais.
- Être associé aux concessions de service public relatives aux associations.
- Participer à la gouvernance de structures favorisant la vie associative ou inter-associative...
- Participer à des réseaux régionaux dont le Mouvement Associatif de Bretagne, nationaux (Fédération nationale des Maisons des associations...) voire européens.



3

LE MAR, ÉCOLE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET FACILITATEUR DU DÉBAT

Le MAR est une association qui revendique son ancrage dans les valeurs de l'éducation populaire. Son mode de fonctionnement vise à développer l'esprit critique de ses membres à propos des politiques publiques, de la vie associative et, plus généralement, à créer les conditions d'un débat auquel chacun puisse contribuer.

3.1. VALORISER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Acteur militant du paysage associatif rennais, œuvrant pour le maintien de soutiens pérennes aux associations et pour des politiques publiques innovantes, le MAR est également attentif à valoriser l'importance de l'engagement bénévole.

OBJECTIFS :

- Identifier et valoriser l'utilité sociale des associations.
- Valoriser les actions réalisées par les associations.
- Œuvrer pour la reconnaissance des compétences acquises par les bénévoles associatifs.

3.2. CRÉER DES CONDITIONS PROPICES AU DÉBAT

Au travers de tous les événements qu'il organise, le MAR est attentif à mettre les personnes en situation de participer activement.

OBJECTIFS:

- Informer, sensibiliser et mobiliser les associations sur les enjeux qui les concernent, en particulier dans les politiques publiques.
- Recueillir les points de vue et expressions et organiser le débat afin d'exprimer une réaction commune.
- Développer et mettre en œuvre des méthodes de travail et de débat qui permettent à chacun de contribuer, quel que soit son profil.
- Communiquer non seulement sur les actions du MAR, mais aussi sur les sujets en cours de décision, sur le fonctionnement de ses instances et sur les positions défendues, en les rendant accessibles depuis le site internet ou par des publications numériques/papier.

3.3. FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES BÉNÉVOLES DU MAR

Les bénévoles du MAR, notamment les administrateurs, doivent acquérir des compétences variées : compréhension des politiques publiques, connaissance du paysage associatif, analyse stratégique, mise en œuvre de méthodes d'animation participatives, formalisation d'un positionnement politique partagé, rédaction de divers documents. Cette montée en compétence est le fruit d'un important travail, individuel et collectif, des administrateurs, rendu possible grâce à l'accompagnement stratégique apporté par Bug.

OBJECTIFS :

- Développer des formations en interne et/ou avec des organismes.
- Formaliser et transmettre les bonnes pratiques, les connaissances, l'historique acquis au sein du MAR.
- Favoriser la participation des bénévoles à des événements qui peuvent nourrir leur réflexion sur les politiques associatives (assemblées générales, colloques, etc.).

**REJOIGNEZ-NOUS
POUR CO-CONSTRUIRE
LA VIE ASSOCIATIVE RENNAISE**



Mouvement Associatif Rennais
Maison des associations
6, Cours des Alliés
35 000 RENNES
02 99 85 83 13
www.mouvement-associatif-rennais.org/